



Intrusion sur terrain privé

Par **nico77**, le **08/10/2011 à 12:51**

Bonjour, je vous expose mon histoire. Hier avec ma belle sœur nous sommes allés ramasser des châtaignes. Nous sommes rentrés dans un sous bois où il n'y avait ni barrière ni grillage ni pancarte propriété privée. Au bout d'une heure une dame et un homme sont apparus et nous ont demandés, non pas de sortir de leur bois disant terrain privé, mais m'a dit "tu mets les châtaignes dans mon coffre et je n'appelle pas la gendarmerie". À quoi je lui ai répondu que je préférerais les laisser là où je les ai trouvées, à quoi elle a dit que je faisais. Elle a appelé la gendarmerie, qui est intervenue, me reprochant d'avoir pénétré sur son terrain et de ne pas lui avoir mis les châtaignes dans son coffre. Or vu qu'il existe un vide juridique sur la violation de propriété privée je voulais savoir ce que je risque (le monsieur a porté plainte j'attends d'être convoqué) et ayant reposé les châtaignes quand le monsieur m'a dit qu'il était le propriétaire cela peut-il être considéré comme un vol ? Net avait-il le droit de me demander de mettre mon sac dans son coffre plutôt que de laisser les châtaignes là où je les avais trouvées ???? Plus il n'a présenté aucun titre de propriété que se soit à moi ou au gendarme (cela pouvait très bien ne pas être son terrain). Merci d'avance pour vos réponses.

Par **mimi493**, le **08/10/2011 à 13:00**

Dans les villages, les gendarmes savent à qui est quoi et si une plainte est déposée, c'est que le terrain leur appartient. Les fruits tombés sont des biens meubles (le droit au glanage n'existe plus) et vous avez pénétré dans une propriété privée pour prendre des biens appartenant au propriétaire du terrain.

Par **nico77**, le **08/10/2011 à 13:06**

le gendarme a dit a la personne , "j aurai fait exactement la meme chose que le monsieur, rien n est indiqué ,pas de barriere grillage ou panneau" rnrnde plus il a dit a la personne que c'était vraiment pas grand chose, que le procureur allait classer sans suite "rn rnmais il a tenu absolument a déposer sa plainte rnrncar je n avais pas mis les 2 kg de chataignes dans son coffre.....

Par **mimi493**, le **08/10/2011 à 13:23**

Donc allez à la convocation

Par **nico77**, le **08/10/2011 à 13:35**

oui de toute façon j irairnrnje n'est pas l'intention de fuir mes responsabilitésrnrnde plus je viens d'arriver dans cette région (30),je n'étais pas habitué venant de région parisienne , en l absence de grillage, barrière, panneau a ce que cela soit un terrain privé